



Prix Jeune Professionnel Francophone de l'AIPCN – Section France

2022



Prix Jeune Professionnel Francophone de l’AIPCN – Section France

Le prix jeune professionnel francophone de la Section française de l’AIPCN récompense des articles techniques de langue française dans le domaine des infrastructures de navigation maritime ou fluviale.

La valeur du premier prix est de 1500 €. La valeur du deuxième prix est de 250€.

Il est destiné à encourager les jeunes professionnels des secteurs privés, parapublics et publics, en vue, notamment, d’améliorer les connaissances et les techniques relatives aux infrastructures de navigation. Ce prix est aussi une occasion privilégiée pour rassembler des jeunes professionnels et des acteurs du secteur des infrastructures de navigation.

Le prix est décerné sur la base d’un article qui présente une contribution spécifique d’un Jeune Professionnel, seul ou au sein d’une équipe. Le prix jeune professionnel est aussi ouvert aux étudiants qui peuvent présenter un travail de fin d’étude en situation professionnelle. Un Jeune Professionnel devra avoir moins de 40 ans au 31 décembre 2021.

La candidature consiste en un résumé de la proposition d’article (1/2 page maximum) et un mini-CV (1/2 page maximum).

Les candidatures sont sélectionnées par le jury sur la base de :

- l’intérêt de l’article pour la communauté scientifique et technique ;
- la contribution à l’état de l’art ;
- l’originalité des travaux ;
- la qualité rédactionnelle.

Les candidats retenus seront invités à soumettre et présenter un article (maximum 5 pages), en français. Le nombre maximum de candidats sélectionnés sera défini après réception des résumés.

Des présentations orales de 30 minutes (15 minutes présentation et 15 minutes questions) sont faites devant le jury qui juge de sa qualité au regard de :

- la complémentarité de la présentation avec l’article soumis ;
- la rigueur dans la présentation orale (notamment contexte, plan, conclusions) ;
- la qualité de l’expression orale ;
- la qualité visuelle de la présentation.

Le jury aura une liste de critères de notation. A l’issue de la présentation 2 prix sont décernés.

Le jury sera composé de 4 membres de la communauté professionnelle.



Calendrier :

- dépôt des candidatures : 31 janvier 2022
- sélection des candidatures : 15 février 2022
- dépôts des articles : 30 avril 2022
- date de présentation : juin 2022 – ½ journée lors des Rencontres de l'Ingénierie Maritime

Publication :

Un livret de tous les articles est mis à en ligne sur le site de l'AIPCN. Une diffusion internationale, potentiellement en anglais, sera envisagée.

Remise des prix :

Un mot du président de l'AIPCN est prévu pour la remise des prix. La remise des prix des deux lauréats est faite lors d'un des galas organisés lors de Rencontres Ingénierie Maritime.